

## Compte rendu de la réunion du conseil municipal du jeudi 25 janvier 2018

Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception de Mme Simonne MALET (procuration à Mme Marie-Claude DESSORT), Mme Corinne DELDIQUE (procuration à Mme Françoise LEVEAUX), Mr Bruno CHARLET (procuration à Francis DEPOORTER), Mr Marc LANDAT, Mr François PRUVOT.

**Secrétaire de séance** : Mme Audrey PETIT

### **1°) ADHESION COMMUNE DE NIERGNIES AU SIVU LES MURS MITOYENS**

Le comité syndical du SIVU Les Murs Mitoyens, en date du 08 décembre 2017 a approuvé la demande d'adhésion de la commune de NIERGNIES en son sein à compter du 1er avril 2018. En application des dispositions du CGCT, Mme le Maire rappelle que les communes membres du SIVU Les Murs Mitoyens sont invitées à se prononcer sur cette demande d'adhésion.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable à l'adhésion de la commune de Niergnies au SIVU Les Murs Mitoyens.

### **2°) DELIBERATION ANNUELLE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE (en application de l'article 3-2° de la loi N°84-53 du 26/01/1984)**

Considérant qu'il est nécessaire de renforcer les effectifs du service Animation-Jeunesse pour assurer l'encadrement des enfants et des adolescents lors de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pendant les vacances scolaires 2018,

Considérant qu'il peut être fait appel à du personnel recruté en qualité d'agent contractuel pour faire face à cet accroissement saisonnier d'activités, en application de l'article 3-2° de la loi 84-53 ;

Considérant qu'il y a lieu de fixer les modalités de rémunération de ce personnel contractuel ;

Madame le Maire propose au conseil municipal :

-de créer **en tant que de besoin** des postes d'adjoints d'animation contractuels rémunérés sur une base forfaitaire de 35 heures par semaine, au 1<sup>er</sup> échelon de la nouvelle échelle C1 de ce grade

-d'inscrire les crédits au budget 2018

### **3°) CREATION D'UN POSTE D'AGENT D'ACCUEIL POLYVALENT CONTRACTUEL A TEMPS COMPLET (en application de l'article 3-1° de la loi N°84-53 du 26/01/1984)**

Afin d'assurer une bonne continuité de service à l'accueil de la Mairie, il est proposé de créer un poste d'agent d'accueil polyvalent contractuel à temps complet.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

-d'autoriser le recrutement d'un agent d'accueil polyvalent contractuel à temps complet, rémunéré au 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle C1 du grade des adjoints administratifs, pour une période allant du 1<sup>er</sup> février 2018 au 30 juin 2018

-d'inscrire les crédits correspondants au budget 2018

#### **4°) TARIFS DES SORTIES ET ACTIVITES DU LALP – ANNEE 2018**

Mme le Maire soumet aux élus les propositions de tarifs de sorties et activités du LALP (Lieu d'Accueil et de Loisirs de Proximité) organisées lors des vacances scolaires.

Sorties/Activités	Tarif commune	Tarif extérieur
Laser Game	6€	8€
Bowling	6€	8€
Laser Wood	10€	12€
Ice Mountain	16€	18€
Parc d'attractions, Aquarium(Nausicaa)	16€	18€
Patinoire	6€	8€
Inquest	12€	14€
Musées, expositions	4 €	6€
Get Out	8€	10€
Accrobranche	12€	14€
Battlekart	16€	18€
Rafting	12€	14€
Clip and Climb	8€	10€
Team Square	10€	12€
Stage scientifique, activité art plastique avec intervenant	6€	8€
Activité sportive avec intervenant et matériel spécifique	6€	8€
Parc d'Olhain	8€	10€
Cambrésis Aréna	8€	10€

Après en avoir délibéré, Adopté à l'unanimité

#### **5°) ENCAISSEMENT DE CHEQUE**

Il est demandé aux élus d'autoriser l'encaissement d'un chèque de 90 euros (don à la commune).

Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité

#### **6°) TARIFS COMMUNAUX 2018 – DELIBERATION COMPLEMENTAIRE**

Mme le Maire rappelle la délibération N°2017/12/19-07 du 19 décembre 2017 relative aux tarifs communaux 2018.

Il est demandé aux élus de bien vouloir la compléter comme suit :

Caution Bâtiment complet le Tordoir : 1.000€

Après en avoir délibéré, Adopté à l'unanimité

Certifié conforme au registre des délibérations

Maryvone RINGEVAL,

Maire